



Communiqué de presse

## LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES BRADE SON PARC IMMOBILIER

Après avoir liquidé toutes les trésoreries du département, après avoir vidé les résidences de Segré et Baugé (Services des impôts des entreprises -SIE-, des particuliers -SIP-, services des impôts fonciers -SDIF- et de publicité foncière -SPF-), la Direction départementale des finances publiques de Maine-et-loire ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin et annonce désormais vouloir vendre ses bâtiments domaniaux.

L'opération que foment notre directeur, Michel DERRAC, et à laquelle s'oppose fermement l'intersyndicale Solidaires FO, CFDT et CGT Finances Publiques, vise à vider de tous ses occupants, le bâtiment du boulevard Arnauld dans la Doutre, pour « ensardiner » les agents dans les bâtiments C et D de la cité administrative d'Angers et, par la même occasion, rapatrier d'autres services, qui pourraient être selon, le service de gestion comptable d'Angers (installé actuellement dans les locaux de la Mairie d'Angers), celui de la couronne d'Angers (actuellement à Trélazé) ou encore la trésorerie du CHU (dans l'enceinte du CHU).

Or le bâtiment du boulevard Arnauld est un immeuble qui a été construit pour héberger nos services et, de ce fait, est parfaitement adapté à des services administratifs ; il héberge aujourd'hui 7 services différents et un peu moins de 90 agents et offre à ses occupants des conditions de travail très honorables.

**Le projet affiché par notre Directeur est de vendre ce bâtiment.  
L'État brade son patrimoine sans se préoccuper des conditions de réinstallation,  
nécessairement dégradées, de nos collègues**

La cité administrative héberge actuellement nos services sur 3 étages, aux bâtiments C et 3 étages au bâtiment D (sans compter l'accueil des particuliers et la trésorerie amendes au RDC). Les étages sont occupés par quelque 50 agents et le Directeur envisage de réduire les espaces déjà contraints (bureaux individuels de 9m<sup>2</sup> et plateaux dont les surfaces individuelles n'excèdent guère cette norme), pour accueillir a minima 70 personnes par étage. On voit mal comment une telle opération ne dégraderait pas de façon irréversible les conditions de travail de l'ensemble de nos collègues.

L'intersyndicale appelle dès lors les agentes et agents des services concernés par ces projets immobiliers fous à :

**Un rassemblement devant la direction, rue Talot,  
le mardi 9 janvier à 12h30**

Elle proposera en réponse à ce projet contesté et contestable, la vente du bureau du directeur, actuellement installé dans l'hôtel particulier, 1 rue Talot, dont l'État est également propriétaire. Des panneaux « À VENDRE » y seront installés. Nul doute que cette adresse de prestige (qui donne aussi sur le boulevard du roi René) devrait également séduire !!!

Angers le 8 janvier 2024